



Points forts : Aller-retour constant entre la théorie et la pratique favorisant l'assimilation des connaissances

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire.
- Être capable de rédiger un plan de prévention

Programme

► Identifier ses obligations

- Le cadre réglementaire
- Les rôles et responsabilités
 - de l'entreprise utilisatrice
 - de l'entreprise intervenante

► Préparer un plan de prévention

- L'Analyse des risques
- L'Inspection commune préalable
- Les mesures de prévention

► Rédiger, communiquer et faire vivre un plan de prévention

- Rédaction
- Communication
- Suivi pendant les opérations
- Mise à jour

► Cas particuliers

- Protocole de sécurité : opération de chargement et déchargement
- Coordination SPS : chantiers clos et indépendants

Mise en pratique : réalisation d'un plan de prévention à partir d'un exemple proposé par le formateur

Démarche pédagogique

Formation axée sur la mise en pratique par des exercices et des études de cas.

Intervenant en formation dans les domaines de la santé et la sécurité au travail avec une expérience terrain.

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Dirigeants. Directeur ou Responsable Ressources Humaines. Responsable ou animateur sécurité. Responsable Services Généraux.
Groupe de 12 personnes maximum

Prérequis

Pas d'exigence spécifique

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

5 453 personnes formées en 2022

Dates de session

Nous consulter



194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE



www.ceppic.fr



Toutes nos formations
sont réalisables
sur mesure en
intra-entreprise

CONTACT

Sandrine HERLEN

02.35.59.44.12

sandrine.herlen@ceppic.fr